

Annexe 3 : rôle des parents

Hygiène et symptômes :

Les parents devront veiller à ce qu'une hygiène stricte des mains soit effectuée avant de se rendre à l'école et au retour à la maison.

Outre la surveillance de l'apparition de symptômes chez leur enfant, les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école.

La température est contrôlée à nouveau au portail par les agents de sécurité.

En cas de symptômes évocateurs, l'enfant ne devra pas se rendre à l'école et les parents devront prendre avis auprès du médecin traitant puis prévenir l'enseignante.

Port du masque :

Nous demandons aux élèves, dès le CP, de venir avec un masque. Ce dernier sera nécessaire lors des déplacements et durant les récréations.

Il pourra être retiré une fois assis au pupitre si les 1,50m de distance sont assurés et si les mains ont été préalablement lavées.

Le masque sera rangé soigneusement dans un étui par l'élève que vous voudrez bien fournir.